

**Procès-verbal de la Féecum
Réunion régulière du 19 mars 2009**

Présences : Sophie Godbout-Beaulieu, École de psychologie
Jennifer Boudreau, Faculté des sciences de l'éducation
Luc-Henri Bourgoïn, Faculté des sciences
Mélanie-Eve Bourque, Sciences sociales
Amélie Comeau, École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
Paula Di Simone, École de travail social
Aminata Konaté, Faculté d'administration
Nicholas LeBlanc, Faculté de droit
Cyril Ngwen, Association des étudiants internationaux
Simon Ouellette, Faculté des arts
Alexandre Paré, École de science infirmière
Maryssa Richard, École de kinésiologie et de récréologie
Mamar Saidou Sanda, faculté d'ingénierie
André Cormier, vice-président exécutif
Amely Friolet-O'Neil, vice-présidente interne
Justin Robichaud, vice-président académique
Tina Robichaud, présidente

Également présents : Renée Beaulieu, Symbiose
Eric Larocque, directeur général

Absences : Rachel Chiasson, vice-présidente activités sociales
Francis Cloutier, Faculté de médecine

1. Ouverture de la réunion

La réunion est déclarée ouverte à 7h16.

2. Vérification du quorum et présences

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 3813-FECA-090319

Il est proposé par le représentant de la faculté de droit et appuyé par le représentant de la faculté des sciences que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et modifié.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Comité ad hoc pour les élections Féecum
5. Lettre à la Registraire
6. Autres
7. Date de la prochaine réunion du c.a.
8. Clôture de la réunion

4. Comité ad hoc pour les élections Féecum

La présidente explique que la Féécum a besoin d'un comité ad hoc afin de pouvoir choisir la présidence d'élections pour les élections partielles. Cependant, il n'y a aucune politique stipulant le nombre de personnes devant siéger au comité.

Résolution 3814-FECA-090319

Il est proposé par le vice-président exécutif et appuyé par le représentant de la faculté de droit qu'il y ait trois personnes qui siègent au comité ad hoc.

Adopté à l'unanimité

Il faut également trois personnes volontaires pour faire partie du comité ad hoc. Donc, le représentant de la faculté des sciences, le représentant de la faculté de droit et le vice-président exécutif acceptent de former le comité ad hoc.

5. Lettre à la Registraire

La présidente explique qu'ils ont rencontré Élections NB après les élections fédérales. Les élections provinciales auront lieu en 2010 et ils veulent débiter les négociations pour avoir des bureaux de scrutin disponibles pour les étudiants au campus. Elle fait donc la lecture du document distribué. La lettre est adressée à Madame Suzanne LeBlanc, registraire. Les étudiants sont les personnes qui déménagent le plus souvent et ne reçoivent pas nécessairement leur information pour les élections. Donc, Élections NB serait intéressé d'avoir un partenariat avec le Registrariat afin d'avoir accès aux coordonnées des étudiants et pouvoir ainsi leur envoyer de l'information pour le vote.

Résolution 3815-FECA-090319

Il est proposé par la présidente et appuyé par le représentant de la faculté des sciences que la lettre soit envoyée à la Registraire.

Adopté à l'unanimité

6. Autres

7. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le vendredi 27 mars 2009.

8. Clôture de la réunion

Résolution 3816-FECA-090319

Il est proposé par le vice-président exécutif la clôture de la réunion à 7h43.

La présidente d'assemblée,

Mélissa MacMullin

La secrétaire d'assemblée,

Renée Morency

